

# Sabine Dardenne

## « J'avais 12 ans, j'ai pris mon vélo et suis partie à l'école » (2004)



« Je suis l'une des rares survivantes qui aient eu la chance d'échapper à ce genre d'assassin. Ce récit m'était nécessaire [...] pour qu'un juge ne relâche plus les pédophiles à la moitié de leur peine pour "bonne conduite" et sans autre forme de précaution... ».

**Sabine, 12 ans, est enlevée le 28 mai 1996** sur le chemin de l'école par Marc Dutroux, déjà condamné en 1986 pour des faits de séquestration, d'enlèvement et de viols de mineures de moins de 16 ans commis entre 1983 et 1985<sup>1</sup>. Elle va être enfermée à Marcinelles, au domicile du pédocriminel pendant 78 jours, et délivrée une semaine après l'enlèvement et la séquestration au même endroit de Laetitia Dehlez, le 9 août 1996.

« **Je me suis sentie arrachée de mon vélo en une seconde** ». La fourgonnette aménagée en mobil home a ralenti, est arrivée à la hauteur de la fillette, attrapée « *au vol, une main plaquée sur la bouche et une sur les yeux* » par Dutroux, tandis que son complice Michel Lelièvre, un jeune toxicomane, conduit. Le vélo est récupéré ainsi que le sac de l'écolière. Le prédateur avait repéré les lieux et sa proie, depuis une semaine.

**Forte personnalité, Sabine « soûle de questions » ses agresseurs** dans la camionnette, recrache les médicaments administrés de force mais finit par en avaler deux sous la menace. Emmenée vers une destination inconnue, elle est transférée dans une malle - dans laquelle elle a d'abord refusé d'entrer, avant d'être « pliée » de force à l'intérieur, évitant ainsi que l'on ne puisse la voir entre la camionnette et la maison de Dutroux. La victime résiste de son mieux.

**D'abord séquestrée dans une chambre aux volets fermés**, son agresseur l'oblige à se déshabiller entièrement et se coucher dans un lit superposé, et l'attache par une chaîne d'un mètre, pour accéder à un seau hygiénique. Dès la fin du premier chapitre de son livre, Sabine décrit l'emprise du pédocriminel : il lui fait croire à un enlèvement lié au passé de son père – ancien gendarme – tout en se présentant comme « son bienfaiteur » afin de la protéger contre « *un méchant chef qui te veut du mal, il veut des sous de tes parents* ». La manipulation se poursuit les jours suivants « *je t'ai prise*



sur ordre du chef, mais comme tes parents ne peuvent pas payer, tu ne peux pas rester là. Tu veux vivre ou mourir ? » Les attouchements, photos nue et viols (« ses airs » comme les nomme la victime) commencent

dans une chambre voisine. Sabine, du haut de ses 12 ans, perçoit bien la contradiction entre le discours et les actes de Marc Dutroux, mais sa perversion et sa manipulation l'emportent.

Au bout de trois jours Sabine est enfermée dans une cache construite derrière une étagère, qui coulisse sur des rails cachés, avec un bloc de béton assurant une fermeture quasi indétectable. Toujours avec sa force de caractère, elle réclame et obtient ses vêtements, qu'elle renfile et garde plusieurs semaines, faute de pouvoir les laver.



<sup>1</sup> <https://www.rtf.be/article/les-grandes-dates-du-dossier-6555273>

**Ses lettres à ses parents ne sont pas transmises** ; elles seront retrouvées et serviront lors du procès, comme pièce à conviction. En attendant, son bourreau ne lui laisse aucun répit, et s'absente parfois



plusieurs jours d'affilée, s'annonçant à son retour derrière la cloison « c'est moi ». Fine mouche, la prisonnière demande à lire les magazines « Science et Vie » que lit Dutroux et ... découvre l'adresse de la maison (128 route de Philippeville à Marcinelles)<sup>2</sup> dans un bon de commande inséré dans la revue. Malgré des moments de doute, elle continue à lutter intérieurement et note tout consciencieusement sur des feuilles de son cartable, puis d'autres réclamées à son geôlier.

**Les sévices continuent et sa santé baisse.** Elle souffre d'hémorragies, de maux de tête, de douleurs de dos et n'a pas accès régulièrement à la salle de bain pour se laver. Mal nourrie avec des plats surgelés de piètre qualité, elle doit nettoyer la pièce où vit Dutroux, et perd pied peu à peu. Elle lui réclame « une copine pour ne plus être seule »



### **Laëtitia, la deuxième prisonnière ...et un dénouement rapide**

Usure ou anticipation du remplacement prochain de sa victime ? Le pédocriminel enlève cette fois-ci Laetitia, 14 ans, le 9 août et la drogue. Enfermée dans la même cave, Sabine découvre qu'on la cherche partout, que ses parents n'ont pas de nouvelles malgré ses lettres. Le 13 Août, Marc Dutroux est arrêté suite au signalement d'une religieuse concernant une camionnette suspecte et d'un jeune homme ayant une partie de la plaque d'immatriculation<sup>3</sup> et finit, deux jours après, par « donner quelque chose » à l'inspecteur qui l'interroge, « par bravade ». Les deux filles sont libérées dans la foulée, et Sabine remercie Dutroux de lui laisser ses crayons de couleur, nouvelle preuve de l'ampleur de l'emprise exercée.

**Le retour à la vie normale** ...Après avoir été entendue par les enquêteurs qui confirment qu'elle « s'est fait avoir » par les propos de l'agresseur et qu'il est récidiviste, Sabine rencontre le juge d'instruction Connerotte. Cette révélation lui est « entrée dans la tête comme une flèche empoisonnée » et elle réclame une confrontation avec son kidnappeur pour « dire ce qu'elle en pense », mais cela ne lui est pas accordé. Elle retrouve sa famille, et est un peu effrayée par toutes les personnes qui manifestent leur joie devant chez elle, mais reprend une vie normale et le chemin du collège à la rentrée. La résilience de Sabine est une fois de plus démontrée.

### **... puis le jugement, le 22 Juin 2004**

L'avocat (Me Rivière) prend la défense de Sabine et la protège efficacement contre les médias avant et pendant le procès, notamment contre les « théories du complot » qui circulent (Dutroux fournisseur d'un réseau pédophile...). Le juge Connerotte est dessaisi de l'affaire pour avoir participé à un « repas spaghetti » organisé par l'association « Marc & Corine »<sup>4</sup>, qui avait aidé les parents des victimes en imprimant des avis de recherche. Marc Dutroux (également coupable de l'enlèvement et du meurtre d'An Marchal et Eefje Lambrechts) est finalement condamné à la réclusion à perpétuité avec une mise à disposition du gouvernement pendant 10 ans

**Épilogue :** Sabine a reconstruit sa vie, « a une maison, un compagnon et voyage dès qu'elle peut » selon son avocat et est aujourd'hui greffière au Conseil d'Etat à Bruxelles. L'avocat de Marc Dutroux n'a pas demandé de remise en liberté suite au rapport d'un collège d'experts psychiatriques début 2021 qui a conclu : « *seul le maintien dans un cadre strict et fermé permettra de limiter le danger que Marc Dutroux représente pour la société* ».

<sup>2</sup> La maison a été détruite le 7/07/2022 après la pose d'une plaque commémorative [https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire\\_Dutroux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Dutroux)

<sup>3</sup> <https://www.rtb.be/article/les-grandes-dates-du-dossier-6555273>

<sup>4</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire\\_Marc\\_et\\_Corine](https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Marc_et_Corine)